

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

VILLE DE LE BREUIL - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 juin 2020

Conseillers en exercice : 27

Convocation du 22 juin 2020

Présents à la séance : 27

Présents : Chantal CORDELIER - Fiorina MOREAU - Robert ARNOLDO - Catherine LANDRE - Bernard FREDON - Catherine BUCHAUDON - Léon MATUSZYNSKI - Michel VADROT - Stéphanie MICHELOT-LUQUET - Luis MENARGUES - Valérie JULIEN - Rémi FALCAND - Nathalie MOYSET - Christian MATHIAS - Carole BILLARD - Gilles COUVIDAT - Patricia DA CUNHA - Fabrice PORCHERON - Martine MACIASZEK - Sylvain LAMOTTE - Cécilia VALOR - Philippe MEREAU - Laurent ECHALIER - Géraldine PLANTARD - Sandro Filipe MARTINS - Inès DIAS - Johan DURQUE

Secrétaire de séance : Philippe MEREAU

DELIBERATION N° 8

OBJET : DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA MUNICIPALITE AUX ASSOCIATIONS DES PAPILLONS BLANCS, MAS, IME, ESAT, FOYER HAMONIE

Madame le Maire rappelle qu'il y a lieu de désigner un représentant du Conseil Municipal chargé d'assister aux réunions de l'Association des Papillons Blancs du Creusot, de la M.A.S., de l'I.M.E., de l'E.S.A.T., et du Foyer Harmonie.

Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal de désigner :

- Madame Catherine LANDRE en qualité de représentante de la commune aux associations Papillons Blancs du Creusot, de la M.A.S., de l'I.M.E., de l'E.S.A.T., et du Foyer Harmonie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VALIDE cette proposition.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Fait à Le Breuil, le 30 juin 2020

Chantal CORDELIER
Maire

- Transmis au représentant de l'Etat le 30 juin 2020

- Publié le : 30 juin

Certifié exécutoire pour avoir reçu la Préfecture
et publié, affiché ou notifié le

30 JUIN 2020

1 F MAIRE.

